

D	D2 – Améliorer la connaissance et mettre en place (ou poursuivre) le suivi des espèces d'intérêt communautaire	Priorité		
	D2.2 Améliorer la connaissance et mettre en place un suivi des populations de chauves-souris	1	2	3

Cadre	
<p>Secteur(s) concerné(s) Zone Natura 2000 et périphérie (rayon d'action des chauves souris)</p> <p>Statut foncier Conservatoire du littoral (Cdl) Conseil général d'Ille-et-Vilaine Communes Privé</p>	<p>Espèce(s) concernée(s) 1303 – Petit Rhinolophe 1304 – Grand Rhinolophe 1308 – Barbastelle d'Europe 1321 – Murin à oreilles échancrées 1323 – Murin de Bechstein 1324 – Grand Murin</p> <p>Constat(s) et problématique L'Europe et la France ont mis en œuvre une série de mesures de conservation pour les chiroptères. Le plan national d'actions (période 2008-2012), a pour objectif la conservation des 33 espèces présentes en France. Il est décliné au niveau régional en plans régionaux d'actions. En Bretagne, la mise en œuvre de ce plan d'action et d'un Contrat Nature Régional sur les chauves-souris a permis de renforcer les actions d'inventaires des gîtes et de suivi des populations déjà mis en place par l'association Bretagne Vivante et le Groupe Mammalogique Breton depuis plusieurs décennies. Le suivi qui mobilise de nombreux bénévoles, permet par l'intermédiaire d'un observatoire d'obtenir des informations sur l'évolution des populations des espèces patrimoniales. A ce jour, on ne connaît pas les territoires de chasse et les gîtes de mise bas des chauves-souris qui ont justifié la désignation du site Natura 2000 à l'exception d'un gîte de mise bas de petit Rhinolophe découvert sur le site en 2011.</p>

Actions
<p>Cette mesure vise donc à mieux connaître les populations de chauves souris présentes sur la zone afin de mieux les préserver. Il s'agira donc :</p> <ul style="list-style-type: none"> - D2.2.a : Réaliser une prospection des gîtes potentiels. - D2.2.b : Suivre les populations hivernantes et reproductrices dans les différents gîtes conformément au protocole national (caractéristiques du site, date de suivi, nombre de chauves-souris de différentes espèces...). Un contrôle de l'état des accès sera également réalisé. - D2.2.c : Réaliser une étude sur les territoires de chasse. Celle-ci permettra de définir les secteurs d'intervention prioritaires, pour éviter la perte d'habitats favorables, restaurer la continuité, augmenter la capacité d'accueil des habitats et optimiser la ressource alimentaire. <p>Ces actions pourront être menées conjointement avec celles prévues dans le Docob de l'estuaire de la Rance.</p>

Axe stratégique et action parallèles développés sur les ENS du département
<p>- Axe stratégique 2 : Redynamiser et conforter la politique foncière en faveur du patrimoine naturel Action n°4 : Identifier et prendre en considération les corridors écologiques afin de développer un réseau de sites favorisant liens et échanges entre les espèces</p>

Modalités de mise en œuvre

Action	Maître(s) d'ouvrage potentiel(s)	Partenaires	Coût prévisionnel	Nature et source(s) des financements potentiels
D2.2.a : Réaliser une prospection des gîtes potentiels	Bretagne vivante, GMB, CG35, Cdl	Opérateur N2000		Plan régional d'actions pour les chiroptères en Bretagne, DREAL
D2.2.b : Suivre les populations hivernantes et reproductrices				
D2.2.c : Réaliser une étude sur les territoires de chasse			Sur devis	

Echéancier : 2012-2013

Périodicité : 2 à 3 passages annuels dans les gîtes (décembre, janvier et février)

Mesures du Docob liées :

- A2.3 – Limiter l'enfrichement des prairies mésophiles
- A4 – Maintenir voire restaurer les habitats forestiers dans un bon état de conservation
- B2.2 – Maintenir ou restaurer les corridors de déplacements et les territoires de chasse
- E2 – Assurer la coordination de la démarche Natura 2000 avec les autres démarches engagées sur le territoire
- F1.1 – Adapter le périmètre Natura 2000 sur la partie terrestre

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Indicateur de réalisation

- Nombre de gîtes prospectés / suivis
- Rapport d'études sur les territoires de chasse

Indicateur de résultat

- Amélioration des connaissances sur les chiroptères
- Prise en compte des résultats dans les projets d'aménagement du territoire